

MAIRIE
DE
COUTURE D'ARGENSON
79110

Tél. 05.49.07.87.22

Fax. 09.82.11.07.94

Nombre de conseillers : 10

Présents : 9

Votants : 9

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 JUILLET 2015

L'an deux mil quinze, le trente juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Couture d'Argenson, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M Jacques QUINTARD, Maire.

Date de la convocation : 27 juillet 2015.

Présents : J. Quintard, J. Douit, J. Daniaud, Ph. Thinon, C. Raffin, J. Liuzzi, J. Pougnaud, B. Louineau, J.M. Boireaud.

Secrétaire de séance : T. Fraignaud

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer valablement.

*** RAPPORT D'ANALYSE D'OUVERTURE DES PLIS – RENOVATION DU LOGEMENT DE LA POSTE**

Suite à l'ouverture des plis relatifs au projet du logement de la poste, Mr le Maire présente les devis des entreprises suivantes :

LOT n°1 : MENUISERIE-PLACOPLATRE

*N° 3 : RICHARD Jean-Lou

Montant TOTAL de la proposition 3 124.20 € HT

*N°4 : BARITAUD Christian

Montant TOTAL de la proposition 3 254.33 € HT

LOT n°3 : PEINTURE

*N° 1 : DAUNAY RIMBAULT

Montant TOTAL de la proposition 9 710.83 € HT

*N°2 : **SAS PIERRE GIRARD**

Montant TOTAL de la proposition 7 755.82 € HT

*N°3 : **S.A.R.L. NUANCE**

Montant TOTAL de la proposition 11 190.65 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, retient les deux offres suivantes des lots n°1 et n°3, qui sont les entreprises moins disantes :

LOT n°1 : MENUISERIE-PLACOPLATRE

RICHARD Jean-Lou-9 rue de la Fausterie-Le Breuil Coiffaud-79110 HANC

Montant TOTAL de la proposition 3 124.20 € HT

LOT n°3 : PEINTURE

SARL Pierre GIRARD-86600 COULOMBIERS

Montant TOTAL de la proposition 7 755.82 € HT

FRAIRIE

Il est décidé d'organiser la Frairie comme les années passées :

- Le Samedi 8 Août : soirée merguez à 6 €
- Le Dimanche 9 Août : repas coq au vin à 15 €, feu d'artifice le soir et bal gratuit
- Le lundi 10 Août : course cycliste.

Comme les années passées, il y aura diverses animations comme un petit manège, un stand de tir et des confiseries.

*** INFORMATIONS DIVERSES**

Mr le Maire informe que le dossier de subvention DETR concernant le bar associatif a été déposé le 1^{er} Juillet 2015.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

A Couture d'Argenson le 30 Juillet 2015
Le Maire, J. Quintard